

# CinéAstes Associés

---



## MANIFESTE

A-2007-2008

---

# Le MANIFESTE de CINÉASTES ASSOCIÉS

Ce texte expose les origines, la philosophie, les objectifs et le mode de fonctionnement de la structure *CINEASTES ASSOCIES*.

## DEUX NECESSITES VITALES

Le projet *Cinéastes Associés* s'enracine dans l'évidence d'une double nécessité:

- au plan individuel: pour un réalisateur, il est vital de tourner. Comme dans toute activité, **c'est en pratiquant qu'on progresse**. Dans l'état actuel des choses, il s'écoule le plus souvent plusieurs années entre deux longs métrages. Cela ne favorise pas l'épanouissement d'une vraie maîtrise de cinéaste.
- au plan de notre communauté: pour assurer la vitalité et la diversité d'une cinématographie, il est essentiel qu'il existe des champs de "**recherche et développement**", des champs où de nouveaux talents peuvent s'épanouir dans une certaine liberté.
  - o C'est logique dans un **contexte mondial** qui tend au formatage de la culture et au nivellement de la diversité. Pour qu'une culture propre puisse conserver un espace vital d'identité.
  - o C'est d'autant plus logique dans le **contexte singulier** d'une cinématographie dynamique, innovante et reconnue comme celle de la CFWB. Le succès provoque un effet d'entraînement, un appel d'air du côté des talents. Et ne pas développer cette tendance serait une aberration.

On sait que le gros obstacle reste l'accès aux sources de financement, trop étriquées dans notre petite communauté. Compte tenu du nombre de projets déposés et des conditions économiques difficiles de financement, la Commission du Film constitue, entre autres, un goulet d'étranglement auquel se heurtent trop des talents en puissance, voire des réalisateurs reconnus. Il est vrai que le cinéma est un art qui coûte cher. Mais pas nécessairement.

## C'EST ARRIVE PRES DE CHEZ NOUS

Ce n'est pas un hasard si plusieurs de nos collègues ont ces dernières années décidé de tourner à l'arraché des films 'zéro-budget', rendus possibles grâce aux nouvelles technologies légères mais surtout à la bonne volonté de tous les participants: *Folie privée* et *Ça rend heureux* de Joachim Lafosse, *La Couleur des mots* et *Coquelicots* de Philippe Blasband, *Strass* et *Ordinary Man* de Vincent Lannoo ou encore le récent *Comme à Ostende* de Delphine Lehericoy ne sont que la partie émergente d'un iceberg qui ne cesse de grossir, révélant toujours plus de talents dans notre communauté, tant chez les cinéastes et les techniciens que chez nos comédiens. Une véritable tradition de production sauvage et légère, héritée de *C'est arrivé près de chez vous*, s'installe chez nous. Et cette floraison de films 'zéro-budget' constitue la preuve tangible des nécessités vitales évoquées en ouverture.

Ce phénomène n'est d'ailleurs pas propre à notre communauté: on trouve l'équivalent de cette tendance "ultra low budget" dans de nombreux pays d'Europe et du monde, et même aux Etats-Unis, en marge de la production des grands studios.

Nous sommes donc entourés de preuves qu'il est possible de faire **certains** films de manière différente, avec une légèreté de production qui, loin de la brider, amplifie la liberté créative. On doit cependant

déplorer que cette cinématographie ne puisse s'épanouir que sur le seul bénévolat de l'équipe artistique et technique. Ce sont toujours les "ressources humaines" qui sont mises à contribution.

## ENCADRER L'ELAN VITAL

Les instances responsables de la culture et de l'audiovisuel ne peuvent plus ignorer cette nouvelle dynamique. Dans plusieurs pays d'Europe, des initiatives ont été prises pour soutenir et encadrer cet élan vital. Citons entre autres:

- en Angleterre, la structure MICROWAVE (soutenue par Film London, BBC, England Lottery, sous la présidence de Stephen Frears)
- au Danemark, le NEW DANISH SCREEN (soutenu par Danish Film Institute, Danish Broadcasting Corp., TV-2 Denmark)
- en Irlande, CATALYSTPROJECT (Irish Film Board, Screen Training Ireland, Filmbase, BC-I, TV3, Arts Council)
- en Suède, ROOKIE (SVT, Film I Väst, Filmpool Nord, Swedish Film Institute)
- et en France, MICROFILMS (chaîne Ciné Culte...)

En 2003, l'ARRF (Association des Réalisateurs et Réalisatrices de Film de la CFWB) a initié, avec le soutien du Ministre de l'audiovisuel de l'époque, un vaste chantier autour de cette problématique des "films à petits budgets":

- d'abord une enquête menée auprès de nos membres,
- ensuite, en septembre 2004 dans le cadre du FIFF de Namur, un colloque où étaient conviés les représentants de tous les secteurs de la profession (ASA, SACD, UPFF, ARPF.DOC, ASCO, etc)
- enfin un travail approfondi de documentation (sur ce qui se faisait ailleurs) et de réflexion.

C'est donc au terme d'une véritable expertise que l'ARRF a imaginé mettre sur pied une structure de production qui permettrait de tourner des films **spécifiquement écrits et conçus pour un MICRO-BUDGET** tout en rémunérant un minimum les auteurs, acteurs et collaborateurs qui participent à ces aventures, à la différence des films "zero budget".

Ainsi est né le projet **CINEASTES ASSOCIES**, une structure coopérative émanant légitimement des cinéastes pour promouvoir un mode alternatif de développement, de production et de réalisation d'oeuvres audiovisuelles.

## LES OBJECTIFS DE LA DEMARCHE

La démarche *Cinéastes Associés* a pour objectifs de:

- favoriser la créativité cinématographique **majoritairement belge** (incluant comédiens et techniciens belges ou vivant en Belgique)
- promouvoir l'innovation dans des longs-métrages de fiction qui, dès leur conception, intègrent au mieux les contraintes budgétaires dans leurs choix narratifs et esthétiques.
- faire émerger de **nouveaux talents** et de nouvelles approches créatives, mais aussi permettre à des **cinéastes chevronnés** d'expérimenter en dehors de leur démarche ou de leur contexte de production habituel.
- permettre aux cinéastes de tourner ...
  - dans un mode de production **léger**,
  - **rapidement**, sans devoir entreprendre un parcours du combattant pour obtenir les financements divers et sans devoir subir les compromis souvent inévitables en présence d'une multiplicité de partenaires.

## LA FORMULE "MICRO-BUDGET"

On le sait, selon l'endroit du monde où l'on se trouve, selon le secteur où l'on travaille, la notion de ce qu'est un "petit budget" peut varier du tout au tout. Quel est le concept du "micro-budget" selon *Cinéastes Associés*?

Concrètement, il s'agit de tourner des films sur une base financière de fonds réels (en argent) se situant dans une fourchette **de 140.000 euros à 280.000 euros**. Avec une telle somme, les montant proposés aux auteurs comme aux acteurs et aux techniciens sont évidemment restreints mais, comme toujours dans ce type d'entreprise, le salaire de chacun d'eux est **valorisé en participation** dans le budget réel (avec une 'prime' récompensant le risque et la bonne volonté). Par le biais de participations différées aux recettes éventuelles (RNPP) est ainsi reconnue la juste valeur économique de la contribution de chaque collaborateur. La philosophie de cette structure - née des auteurs pour les auteurs - prévoit aussi qu'en cas de recettes, l'auteur et le réalisateur du film conjointement (ou l'auteur-réalisateur si c'est la même personne) ne recevront jamais moins de 10% des RNPP.

Il est bien clair que peu de films sont conçus pour être tournés avec ce genre de méthode et de budget. *Cinéastes Associés* fait donc appel à des **projets spécifiquement écrits** pour ce mode de production. Les auteurs sont tenus de prendre en compte dès l'écriture l'économie particulière "micro-budget", avec l'idée que ces contraintes ne soient pas un carcan mais une source d'inspiration. On attend aussi des réalisateurs une réelle implication dans la recherche de sources de financement et de solutions alternatives aux défis soulevés par leur projet. Il s'agit de **films différents produits différemment**.

En cela, la structure *Cinéastes Associés* tient à se positionner **non en concurrence mais comme complément** aux formes de production et de financement déjà existantes, avec l'intention de ne pas grever les enveloppes déjà restreintes d'aide à la cinématographie "normale" de notre Communauté. C'est pourquoi elle développe son activité sans recourir à des sources comme la Commission du Film ou les fonds régionaux, et ce à aucune des étapes de la fabrication des films (écriture, développement, production, finition). (Elle reste cependant ouverte à des apports complémentaires en Tax-Shelter, préventes diverses, etc.)

## LE MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Pour le financement et la diffusion de ces films, l'initiative a reçu les soutiens essentiels de:

- la Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse de la Communauté française,
- la chaîne ARTE, avec la RTBF, qui outre une participation financière, garantit une diffusion télévisée aux œuvres produites.

*Cinéastes Associés* est constituée sous forme de société coopérative qui regroupe dans son Conseil d'Administration des représentants des **trois organes fondateurs**: l'ARRF, la Maison des Auteurs et la société SMART, et a reçu l'appui de la SACD et de la SABAM.

La structure est gérée par un producteur expérimenté, John Engel, qui assure la direction des productions des films et leur faisabilité dans le cadre établi.

La **sélection des projets** se fait de manière rigoureuse et aussi objective que possible. Un appel à projets est lancé annuellement (idéalement, au début du printemps) avec une date de remise pour la fin de l'été. Un comité de lecture et de sélection est constitué chaque année. Il est composé de 4 réalisateurs issus de l'ARRF, d'un journaliste ou critique de cinéma, d'un représentant du partenaire télévisuel (ARTE Belgique pour le moment) et du producteur-gérant de *Cinéastes Associés*, lequel est seul à disposer d'un droit de veto pour raison de faisabilité. Le Comité examine et juge les projets tant sur leurs qualités artistiques que sur leur adéquation à la formule 'Micro-Budget' telle que définie plus haut. Normalement, la sélection s'opère en deux temps: un premier lot de quatre projets est sélectionné en octobre. Après rencontre avec les auteurs, un temps de réécriture est laissé aux quatre lauréats du premier

tour. Et pour la fin de l'année, une nouvelle mouture est remise au comité de sélection qui choisit en janvier les deux films qui seront tournés cette année-là. La mise en production commence immédiatement après, les films étant réalisés et finalisés dans l'année.

Dans un premier temps, la structure vise à produire **deux longs métrages par an**. L'idée est, dans la mesure du possible de grouper les tournages et les post-productions. Grâce à la structure commune et à ce "groupage", des économies d'échelle sont réalisées auprès des fournisseurs et prestataires de services.

Par le recours à un opérateur télévisuel dans son mode de financement, la structure s'assure une **diffusion télévisée** des films réalisés, facteur très dynamisant pour les auteurs et tous les participants aux projets qui savent qu'ils travaillent pour un film qui sera vu (ce qui n'est pas toujours le cas avec des "zéro-budgets" sauvages). Cette diffusion n'exclut en aucun cas la participation d'un film à des festivals, ni sa sortie salle, ni encore sa distribution sur d'autres média et marchés.

La structure *Cinéastes Associés* fonctionne **selon une véritable philosophie de société coopérative** puisque le profit éventuel est redistribué vers les créateurs, mais aussi réinvesti dans les autres films de la structure sur base d'une solidarité de principe.